CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E131354** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE 09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990

Raison sociale : REVERDY CHARPENTE

Forme juridique : SAS

Capital : 12 500

189 ROUTE DU MOUTARET
38580 ALLEVARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 353331770

Siret : 353 331 770 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 01767

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4182377004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4182377004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 76 45 08 45 **Fax :** 04 76 45 82 65

Portable : 06 84 13 27 18

Responsabilité légale :
REVERDY CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : www.reverdy.charpente.free.fr

E-mail : reverdy.charpente@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 070 793 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	05/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/03/2026 10:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E131354** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE **09/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990
Forme juridique : SAS
Capital : 12 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 353331770

Siret : **353 331 770 00027**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 01767

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4182377004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4182377004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **REVERDY CHARPENTE**

189 ROUTE DU MOUTARET
38580 ALLEVARD

Téléphone : 04 76 45 08 45 **Fax :** 04 76 45 82 65
Portable : 06 84 13 27 18

Site Internet : www.reverdy.charpente.free.fr
E-mail : reverdy.charpente@orange.fr

Responsabilité légale :
REVERDY CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/03/2026 10:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.